

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT DU NORD

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15

DE LA COMMUNE DE VILLERS-EN-CAUCHIES

Date de la convocation :

10 octobre 2023

Séance du 16 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le seize octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal DUEZ.

Etaient Présents : M.M. DUEZ P. – FOVEZ A. – M^{me} DELAVAL MF. – BILLOIR R. – M^{me} MORELLE V. – NIEUWJAER M. – DENOYELLE M. DECEUNINCK R. – M^{me} FROMONT V. – M^{me} BRENDLER L. – M^{me} RUELLE N. – M^{me} LEROY R. – M^{me} BONNET M. – DUQUESNOY A.

Formant la majorité des membres en exercices.

Etaient Absents : M^{me} SOURDEAU A.

Procurations : M^{me} SOURDEAU A. pour M. DECEUNINCK R.

Secrétaire de séance : M^{me} BRENDLER L.

OBJET : Ecole – réalisation d'une fresque murale participative

M^{me} Cacheux, directrice d'école, a remis à M. le Maire le projet pédagogique relatif au projet d'école de Villers-en-Cauchies pour 2023-2024. Celui-ci prévoit notamment la réalisation d'une fresque murale participative d'un montant de 4 982.46 € TTC. La subvention demandée à la commune pour la réalisation de ce projet est de 1 500 €. Les élus sont invités à se prononcer, sachant que des subventions complémentaires sont nécessaires pour faire aboutir ce dossier (CAC, Département, APE, sponsors, ...).

Décision prise (désignation du vote : vote à main levée) :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de/d' :

- Valider le versement d'une subvention de 1 500€ pour l'ensemble du projet pédagogique de l'école.
- Autoriser M. le Maire à solliciter des subventions complémentaires pour faire aboutir ce dossier.

- Autoriser M. le Maire à engager toutes les démarches et signer tous les documents afférents à ce dossier.

POUR : 15 voix	CONTRE : --	NUL : --	ABSTENTION : --
----------------	-------------	----------	-----------------

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

VILLERS-EN-CAUCHIES, le 19 octobre 2023.

Le Maire,
Pascal DUEZ

La Secrétaire de séance,
Lindsay BRENDLER



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le
Et de la publication le 20 OCT. 2023.

20 OCT. 2023

